

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE le :

Lundi 23 février 2026 à 19h15

ORDRE DU JOUR modifié (Session ordinaire)

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal
3. Compte rendu sur l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire
4. REVITALISATION- Signature de la convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT) 2026-2031
5. REVITALISATION - Règlement d'attribution des aides à la rénovation des logements permanents, dans le cadre du pacte territorial Maurienne Galibier de l'OPAH-RU du centre bourg de St Michel de Maurienne.
6. REVITALISATION - Règlement d'attribution des aides à la rénovation des façades
7. RESSOURCES HUMAINES – Création de trois postes de contractuels non permanents pour accroissement temporaire d'activité à la piscine municipale
8. RESSOURCES HUMAINES – Création de postes de saisonniers – service technique
9. RESSOURCES HUMAINES – Création d'un poste d'adjoint technique polyvalent - spécialité espaces verts
10. RESSOURCES HUMAINES – Création d'un poste d'agent de maîtrise
11. FINANCES – Rectification d'une erreur matérielle affectant les délibérations N°2025-082 et N°2025-107 relatives à la modification de l'autorisation de programme « Aménagement du centre-ville – parking Place de la gare » sur le budget principal



12. FINANCES – Reprise anticipée des résultats 2025 du budget principal
13. FINANCES – Reprise anticipée des résultats 2025 du budget annexe eau et assainissement
14. FINANCES – Fixation des taux des impôts directs
15. FINANCES – Approbation du budget primitif 2026 du budget principal
16. FINANCES – Approbation du budget primitif 2026 du budget annexe eau et assainissement
17. FINANCES – Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – Budget principal 2026
18. FINANCES – Mise en place de la fongibilité des crédits en section d'exploitation et d'investissement – Budget Eau/Assainissement 2026
19. FINANCES – Attribution des subventions aux associations
20. FINANCES – Remboursement de frais avancés par un agent communal
21. FINANCES – Attribution d'une subvention à l'Association Cinéma et Culture Maurienne ACCM – Convention
22. FONCIER – Vente de la parcelle cadastrée section E numéro 656 située au hameau de la BUFFAZ lieu-dit CHAMP-CARTIER au profit de Monsieur COUBAT Grégory
23. FONCIER - Dénomination du nouveau parking aménagé situé rue Général Ferrié à proximité de la gare
24. EAU-ASSAINISSEMENT – Convention entre la commune et TELT concernant un aménagement dans le captage de la galerie de Prémollard
25. AFFAIRES SCOLAIRES – Organisation du temps scolaire
26. Questions diverses

Le 18 FEV. 2026

Le Maire,

Gaëtan MANCUSO

